



Union interparlementaire
Pour la démocratie. Pour tous.

153^e Assemblée de l'UIP

Arusha
(République-Unie de Tanzanie)
5-9 octobre 2026



Forum des femmes parlementaires
Point 5

FEM/42/5-Inf.1
15 septembre 2026

Réunion-débat

De l'engagement à l'action : le leadership des femmes dans la diplomatie et la consolidation de la paix

Lundi, 5 octobre 2026, 14 h 30-17 h 00

Note d'orientation

Contexte

Dans un monde en proie à des bouleversements et à des crises à plusieurs niveaux, il est essentiel de combler le déficit entre les citoyens et les processus décisionnels, ce qui nécessite des institutions et des procédures inclusives. Pourtant, cet objectif reste loin d'être atteint. Les femmes n'occupent que 27,5 % des sièges parlementaires et 20 % des postes de présidents de parlement¹. En matière de diplomatie, la situation est légèrement meilleure : les femmes représentent 34 % des représentants permanents auprès de l'Office des Nations Unies à Genève, 31 % auprès de l'Office des Nations Unies à Vienne et 23 % auprès du Siège des Nations Unies à New York². En ce qui concerne la consolidation de la paix, en 2024, seules 7 % des négociatrices et 14 % des médiatrices dans les processus de paix officiels étaient des femmes, tandis que les organisations de femmes au niveau communautaire continuaient de participer activement aux processus informels³.

En juillet 2025, les femmes présidentes de parlement réunies à l'occasion du [15^e Sommet des présidentes de parlement](#) ont adopté une position ferme en réaffirmant l'importance de la parité au sein des instances de direction, ainsi que celle de processus de paix inclusifs et d'institutions de politique étrangère inclusives, comme seule voie viable vers une paix durable. Elles ont notamment appelé à :

- *garantir une participation effective des femmes à tous les stades des processus de paix ;*
- *soutenir le leadership des femmes dans la diplomatie et les affaires étrangères en renforçant la représentation paritaire à tous les niveaux du service diplomatique ;*
- *octroyer des ressources, une formation et un soutien adéquats afin d'autonomiser les médiatrices et négociatrices, notamment aux niveaux locaux et de la collectivité.*

De même, la Commission permanente des Affaires des Nations Unies de l'UIP a appelé à une représentation accrue des femmes à l'Assemblée générale des Nations Unies dans [une motion adoptée lors de la 147^e Assemblée de l'UIP en octobre 2023](#). Dans cette motion, tous les Parlements membres de l'UIP ont été invités, notamment grâce à leurs propres processus parlementaires, à prendre spécifiquement les mesures suivantes :

- *garantir que leur processus de recrutement de leur corps diplomatique national encourage les candidatures des femmes, favorise l'égalité des chances en matière d'avancement et aboutisse, à terme, à une parité 50/50,*
- *surveiller les nominations de leurs représentants permanents auprès des Nations Unies,*
- *célébrer la Journée internationale des femmes dans la diplomatie (24 juin) par une audition et d'autres initiatives.*

¹ Union interparlementaire, [Les femmes au parlement en 2025 : Regard sur l'année écoulée](#) (UIP, 2026).

² Global Women Leaders Voices, [Women in Multilateralism 2026](#) (GWL Voices, 2026).

³ ONU Femmes, [Faits et chiffres : Les femmes, la paix et la sécurité](#) (ONU Femmes, 2025).

L'article 8 de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes impose également aux États parties de garantir une participation sur un pied d'égalité à la diplomatie, comme l'indique clairement la [recommandation générale n° 40 du Comité CEDEF](#), élaborée en partenariat avec l'UIP, qui préconise notamment :

- *la parité hommes-femmes dans les nominations diplomatiques, les délégations internationales et la prise de décision au sein des institutions multilatérales,*
- *la mise en œuvre d'une politique étrangère féministe qui promeut les droits des femmes à l'échelle mondiale et accorde la priorité à l'égalité des sexes.*

Objectif

Les participants seront invités à examiner la participation et le leadership des femmes au sein de leurs services diplomatiques respectifs, dans les processus de paix et au sein des institutions multilatérales. Ils présenteront les initiatives prometteuses menées par leurs pays respectifs, ainsi que les enseignements tirés et les difficultés rencontrées dans ce domaine.

Déroulement

La réunion-débat débutera par les observations des intervenants invités, qui communiqueront aux participants des informations fondées sur des données probantes, des réflexions issues de leur expérience ainsi que des orientations stratégiques concernant le leadership des femmes dans la diplomatie et la consolidation de la paix, et les mesures nécessaires pour passer de l'engagement à l'action. À l'issue des interventions des intervenants, les participants seront invités à poser des questions, à faire part de leurs réflexions et à partager leurs expériences (dans la limite de deux minutes chacun).

Questions directrices

- *Quelles mesures de contrôle les parlements mettent-ils en œuvre pour garantir que les femmes sont représentées et occupent des postes de direction à parts égales dans le domaine de la diplomatie – du service diplomatique aux délégations internationales en passant par les institutions multilatérales ?*
- *Les parlements encouragent-ils le leadership des femmes dans les processus de paix, tant au niveau international qu'au niveau communautaire ?*
- *Quels enseignements peut-on tirer de la politique étrangère féministe et des plans d'action nationaux sur les femmes et la paix et la sécurité pour promouvoir efficacement le leadership des femmes dans la diplomatie et la consolidation de la paix ?*
- *Comment le leadership des femmes dans la diplomatie, la consolidation de la paix, au sein des parlements et au niveau de la population locale favorise-t-il la mise en œuvre d'actions durables sur le terrain, notamment la protection des femmes et des filles contre la violence, ainsi que l'adoption de législations et de budgets sensibles au genre ?*
- *Quelles sont les pratiques et approches innovantes qui permettent de faire le lien entre science et diplomatie, de rendre les technologies émergentes plus sensibles au genre ou de renforcer le rôle des femmes dans l'élaboration des politiques mondiales, notamment en matière de lutte contre les changements climatiques et de gouvernance des technologies d'IA ?*